



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Directrice générale de la municipalité de Rougemont, que le Conseil municipal statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement de zonage no 2018-242 et ses amendements, lors d'une séance du Conseil qui se tiendra, le 7 septembre 2021 à 20 h 00, à la salle du Conseil municipal, située au 61, chemin de Marieville à Rougemont.

1. Identification du site concerné :

537, la Grande Caroline

Nature et effet :

La demande est à l'effet de régulariser la maison mobile existante avec une marge latérale droite de 0,81 mètre au lieu de 2,00 mètres, une marge latérale gauche de 1,68 mètre au lieu de 2,00 mètres et une marge latérale totale de 2,49 mètres au lieu de 4,00 mètres, tel que prescrit par la réglementation.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande.

Donné à Rougemont, ce 17 août 2021.

Kathia Joseph, OMA.
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Kathia Joseph, résidant à Rougemont, secrétaire-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents dans la municipalité le 17^{ième} jour du mois d'août 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 17 août 2021.

Kathia Joseph, OMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière